



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

Autorisation de sortie, de photographie et de soins

Séjour 2025 – « Scientifiques en herbe »

Je soussigné(e) :
autorise mon enfant à participer au séjour à Noirétable
« Scientifiques en herbe » du samedi 16 au samedi 23 août 2025.

J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) que mon enfant soit pris en photo et publié sur le drive, sur le compte Instagram des Tizotes pour la ville de Survilliers (mairie, journal de la ville, centre de loisirs, etc.)

Je donne pouvoir au directeur du séjour pour prendre toutes les mesures nécessaires en cas de maladie (faire pratiquer des examens médicaux) ou d'hospitalisation (les soins hospitaliers et si besoin la réalisation d'intervention chirurgicale avec ou sans anesthésie) en cas d'urgence. Le cas échéant, je m'engage à rester joignable à toute heure et à récupérer mon enfant sur le lieu du séjour, dans les meilleurs délais.

Par la présente autorisation, j'acte la participation financière tenant compte de mon quotient familial (comptabilisé sur la facture extrascolaire de août 2025) par enfant, et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du séjour de août 2025 organisé par la ville de Survilliers lors de la réunion d'information du vendredi 13 juin à 19h00.



Le
À

Signature du ou des parent(s),